PV 22 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 21 DECEMBRE 2007

Présents

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl - Echevin	CEUX Christian	Christian.ceux@brucity.be
Ville de Bxl - Cabinet Ceux	VERKINDERE Maud	maud.verkindere@brucity.be
Ville de Bxl – Cabinet El Ktibi	STEVENS Willem	Willem.stevens@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme/mobilité	DANDOY Marianne	marianne.dandoy@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme/mobilté	VAN OBBERGHEN Pierre	pierre.vanobberghen@brucity.be
Ville de Bxl – Espaces verts	WILLECOME Patrick	Patrick.willecome@brucity.be
ZIP Bxl/Ixl – Trafic	SAERENS Steve	steven_saerens_polbrutrat@msn.com
AED	DEPOORTERE Frederik	fdepoortere@mbhg.irisnet.be
FIETSERSBOND/GAQ	RZEWNICKI Randy	randy@fietsbrussel.be
NOMO	COVELIERS Luc	luc@bruxxel.org
EUCG	COOPER Timothy	timothy.cooper@ec.europa.eu
LIGUE DES FAMILLES	DEKOSTER Jacques	ddekoster@yucom.be
GRACQ	DEHAYE Bernard	bernard.dehaye@dexia.be
CDHBC+GRACQ	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net

Excusés

Ville de Bxl – Travaux de voirie	VANDENHOUTE Annemie	annemie.vandenhoute@bryucity.be

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Pas de remarques, le PV est approuvé.

2. Traversée à vélo du square Ambiorix et présentation du contresens

Le collège a marqué son accord de principe sur le contresens bus + vélo à condition que les bus quittent le square par l'av. Palmerston au lieu de la rue Charles Martel et qu'une solution alternative soit proposée par la STIB pour limiter la perte d'emplacements de stationnement. L'Echevin indique que le report sur le bd Clovis ne lui pose pas de problème, contrairement au square Marguerite réaménagé récemment par la Ville afin de limiter le stationnement.

Traversée du square Ambiorix par les vélos : demande unanime de la commission vélo. Opportun car chaînon important entre Pavie et Archimède (crête de la vallée du Maelbeek), et ce, même si on réalise le contresens bus + vélo. L'Echevin donne son accord.

- ⇨ à réaliser par la Ville (prévoir réunion spécifique police/espaces verts/cellule mobilité)
- ⇨ les associations enverront à la boîte vélo les propositions d'autres traversées cyclistes de parcs qu'elles voudraient voir réaliser par la Ville.

3. Bois de la Cambre

Présentation sur carte par J. Dekoster de proposition d'itinéraires à prévoir dans le Bois de la Cambre pour les cyclistes (ICR 11, rocades A, B) ainsi que les prolongations des ICC ucclois.
Le PU concernant la rénovation du Bois prévoit quelques aménagements spécifiques pour les cyclistes, notamment quelques itinéraires et une série de traversées avec bouton poussoir. Cependant, il s'attache surtout à la rénovation du Bois selon son état d'origine de 1864 vu son classement.
=> Maud Verkindere vérifiera auprès du SPFMT (accord Beliris) ce qui est prévu au niveau des points suivants :

- ***bordures biseautées aux niveaux des traversées piétonnes ainsi que mesures physiques afin d'interdire le stationnement de part et d'autre***
- ***matériaux : pour les chemins, privilégier la dolomie stabilisée au ciment plutôt qu'à la chaux***
- ***filets d'eau : veiller à l'évacuation des eaux de pluie***
- ***feux à boutons poussoir : temps de réponse rapide et enregistrement de la demande visible***
- ***vérifier si l'allée du Jeu de Criquet reste ouverte***

=> Balisage : les associations transmettront leurs propositions pour un balisage discret qui puisse être accepté par la CRMS

ICR 11 : approbation par la commission vélo de la proposition d'itinéraire de J. Dekoster càd : F. Roosevelt/av. de Céres/allée du Minotaure/av. de Flore/av. de la Laiterie/av. de Diane/allée des Amazones/chemin sauvage/av. de la Clairière/avenue du Vivier d'Oie jusqu'à la ch. de la Hulpe.

4. Suivi des points de la réunion précédente

4.1. Rue de Namur : le rapport au collège est en cours pour avaliser la proposition de profil de la cellule mobilité à communiquer à la Région. Pour rappel : stationnement unilatéral à droite (sens montant), bande de circulation de 3m (demande police), PCM en descente de 1,30m, filets d'eau de 0,25m. La rue sera en zone 30. Le PU devra être réintroduit. Les travaux seront imputés sur le budget « Chemins de la Ville ».

4.2. Sas vélos : l'adjudication pour le marquage a été lancée. Planning de réalisation pour début 2008. Le département Travaux de Voirie en profitera pour vérifier les autres marquages aux carrefours. La question de l'opportunité du réglage des feux ne fait pas l'unanimité.
Nombre total de carrefours : 239.

4.3. Bd Pachéco : la PCM a été réalisée. Il s'agit d'un bon aménagement mais il y a du stationnement illégal lié aux chantiers voisins.

- ⇨ ***demande à la police d'assurer un contrôle au niveau du stationnement illégal sur la piste cycliste.***

En ce qui concerne la peinture, les marquages vont s'estomper rapidement. Une nouvelle peinture sera prévue au printemps. Ensuite, un projet soumis à PU sera introduit par les Travaux de Voirie dans les 2 ans.

5. **<u>Présentation des rues Stiénon et Rommelaere</u>** : point reporté

6. **<u>Demandes d'Alain Dewez</u>**

1) Piste cyclable rue de la Loi entre Ducale et Royale : la commission soutient, du moins côté Parc. Réalisation : à envisager par la Ville. Demande unanime de revoir le marquage carrefour Loi/Ducale vers faubourgs
4) Piste cyclable rue Ducale entre Loi et Palais : prévue par la Région (ICR 10)
5) Piste cyclable rue du Lambermont : utile. Chaînon entre Royale via Parc de Bruxelles et rue Belliard. A envisager par la Ville
6) piste cyclable bidirectionnelle av. des Arts : M. F. Depoortere émet un avis défavorable. A revoir avec A. Dewez

<u>7. DIVERS</u>

7.1. Signalisation range-vélos/motos : signalisation pas toujours indispensable, mais plutôt développer le parc pour répondre aux besoins réels. Différencier le mobilier. Pas de grands « parcs de stationnement » mais plutôt multiplier les sites et les développer en fonction de la demande.
Demande spécifique de prévoir des U rue de la Régence, Mont des Arts, Beaux-Arts (Musées).

- ⇨ ***Le département Travaux de voirie transmettra la liste des U prévus (à joindre au PV) pour que les associations puissent compléter.***

7.2. Inventaire des rues en SUL et des range-vélos : présentation de la carte des SUL par Willem Stevens pour le Pentagone. 60% environ des SUL réalisés dans les SU.
Ce chiffre passera à 85% en mars 2008.

- ⇨ ***à communiquer sur internet et dans le Brusseleir***
- ⇨ ***ne pas oublier les rues perpendiculaires sur la limite Bxl/Ixl débouchant dans l'avenue Louise.***

Willem Stevens indique que 100 nouveaux U seront placés entre la fin de l'année 07 et début 2008. Chaque année, un marché pour une centaine de U sera lancé par les Travaux de Voirie.

7.3. Bypad : il s'agit d'une évaluation de la politique cyclable des municipalités sur base de 3 questionnaires à remplir par le politique, l'administration et les associations. Audit transversal réalisé par le bureau Vectris. Budget à prévoir : +/- 10 000 EUR.
Une fois réalisé sur base de la méthodologie proposée par ledit bureau, la Ville pourrait le réaliser elle-même sur base de la même méthodologie tous les 2 ou 3 ans afin d'estimer les progrès réalisés et les communiquer.

- ⇨ ***Commencer pour 2008 par un mini audit dans le cadre de Dring Dring 2008 pour l'obtention du vélo d'or.***

7.4. Av. de Stalingrad : marquage - prévu en 2008 dans l'adjudication « marquages ».

7.5. Goulotte Horta :

- ⇨ ***demande que le département Travaux de Voirie la replace, mais en alternant les côtés afin de faciliter son utilisation (angles droits).***

- ⇨ ***L. Coveliers enverra le lien du site « Pro Velo » pour que la Ville puisse s'inspirer du modèle mis en place à la gare de Louvain***
- ⇨ ***Autres goulottes à prévoir : escaliers Impératrice/Lombard et Berlaymont/Meyboom (gare du Congrès). Escaliers rue des Sables (il y en aurait déjà une ?).***

7.6. rue d'Arlon :

Les associations demandent de prévoir une PCM en contresens de la circulation (vu la largeur, avec des chevrons) + logos dans le sens de la circulation.

7.7. PU rues autour de la Grand-place : rues en zone 30 avec bordures et trottoirs sauf rue de la Fourche. Matériaux : pavés d'origine.

- ⇨ ***Demande de prévoir des pavés « plats », surtout pour Fripiers.***
- ⇨ ***Demande de prévoir des ranges-vélos dans la rue de l'Homme Chrétien.***

7.8. Simplification du code de la route : une série de modifications sont inacceptables pour les vélos selon les associations cyclistes.

- ⇨ ***J. Dekoster enverra la liste des modifications à demander par les cyclistes au Ministre fédéral afin que la Ville les relaie après accord***.

7.9. Accident piéton bd Anspach : mise en cause de la vitesse sur cet axe. Les cyclistes rappellent leur position : demande de réaliser les PCM prévues et de réduire à 2x1 bande par sens. Dans un second temps, examiner la suppression des feux avec le rétablissement des priorités de droite.

7.10 Infraction des cyclistes au code : demande du GRACQ et du Fietsersbond à la police d'une collaboration afin de prévoir des campagnes de prévention avant des mesures de répression.
Par exemple, la police de Gand propose aux cyclistes sans éclairage l'achat d'un set ou, à défaut, le paiement de l'amende. Pourquoi la Police ne s'inspirerait-elle pas de ce modèle.
La Région peut mettre à disposition des languettes d'information et des sets d'éclairage.

- ⇨ ***la police s'informera auprès des collègues de Gand et fera un petit compte-rendu.***

Prochaine réunion : vendredi 14 mars 2008 à 9 heures.
Centre administratif, bd Anspach, 6, 12ème étage, salle 36.